Vol. XL — Saint-Boniface, Manitoba, 4 Janvier 1911. — No. 9

ABONNEMENT
Canada ....$1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 "
Europe (compris le port)..... 2.00 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne..................12 cents
Chaque insertion subséquente........ 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ TOUS LES MERCREDIS PAR **ANT. GAUVIN, Imprimeur.** TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA, SAINT-BONIFACE, MANITOBA



Noel Ancien

On trouvera ci-dessous l'un de ces noëls délicieux et naifs qui se chantaient jadis dans les campagnes françaises.

La plupart ont été sauvés de l'oubli par de fervents lettrés. Celui-ci fut recueilli par Gabriel Vicaire, poète de bonne race gauloise, qui sut, pour son œuvre propre, puiser aux sources traditionnelles de la poésie.

Noël nouvelet, Noël chantons ici
Dévotes gens, prions à Dieu merci
Chantons Noël pour le roi nouvelet.

Quand m'éveillai, ayant assez dormi,
J'ouvris les yeux, vis un arbre fleuri
Dont il sortait un bouton vermeillet.

Quand je le vis, mon cœur fut réjoui
Car grand'beauté resplendissait en lui,
Comme soleil levant au matinet.

D'un angelet après les chants ouïs
Qu'aux pasteurs disait: Partez d'ici
En Bethléem trouverez l'agnelet.

En Bethléem, Marie et Joseph vis
L'âne et le bœuf près de l'Enfant au lit,
La crèche était au lieu d'un bercelet.

L'étoile y vit qui la nuit éclaircit,
Qui d'Orient d'où son éclat jaillit
En Bethléem les trois rois amenait.

L'un portait l'or et l'autre offrait la [myrrhe,
Et l'autre encens qu'il faisait bon sentir
Du Paradis semblait le jardinet.

G. VICAIRE.

L'A. C. J. C.

Vendredi dernier eut lieu, au collège, une réunion des membres de l'A. C. J. C. sous la présidence de M. Elzéar Beaupré, le président général de cette association. Outre le conseil fédéral de Montréal, représenté dans la personne du président, quatre cercles y figuraient: les cercles LaVérendrye et Provencher, le cercle Saint-Denis, de Haywood dont le président, M. G.R. Brunet assistait à la séance, et le cercle Duhamel, d'Ottawa, représenté par son ancien vice-président, M. W. Guertin.

Après la lecture d'une lettre annonçant l'admission officielle du groupe Provencher dans l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française, le président général donne à ses camarades du Manitoba d'excellents conseils et de précieux encouragements. MM. Brunet et Guertin nous parlèrent des cercles auxquels ils appartiennent, puis on discuta les moyens d'étendre l'action de l'A. C. J. C. au Manitoba. M. le Dr. Lachance, MM. A. Beaupré et A. Bernier, avocats, MM. T. Beaubien et J. B. Beaupré prirent surtout part à la discussion. Le R. P. Dugré souhaita aux cercles manitobains succès et prospérité pour 1911, et la première assemblée régionale de l'A. C. J. C. au Manitoba prit fin.

La prochaine réunion du cercle LaVérendrye aura lieu le 13 janvier On y poursuivra l'étude des difficultés scolaires des catholiques de l'ouest.

• • •

M. le docteur Lachance a donné, mercredi soir, un diner en l'honneur de M. V. E. Beaupré, le président-général de l'A. C. J. C..

Les convives étaient: M. V. E Beaupré, M. l'abbé Béliveau, le R. P. Arcand, S. J., le R. P. Dugré, S. J., le R. P. Magnan, O. M. I., M. C. H. Royal, M. Ad C Potvin, M. Alex. Beaupré, M. J.-Baptiste Beaupré, M. Noël Bernier.

Pour le monument Dollard

L'A. C. J. C. (casier, 2183, Montréal) est heureuse d'accuser réception de la contribution suivante: Le Groupe Provencher de l'A. C. J. C., Collège Saint-Boniface, Manitoba: $25,00

Voici la lettre des souscripteurs:

Le Collège St-Boniface, Man., 24 décembre 1910

Monsieur le Président de l'A. C. J. C., Montréal.

Monsieur,

Vous trouverez ci-inclus un mandat de poste au montant de $25,00. C'est la souscription des élèves et des Pères du collège de Saint-Boniface pour l'érection du monument Dollard. Les élèves de langue anglaise ont voulu se joindre à ceux de langue française pour coopérer à cette œuvre.

Par cette humble contribution nous voulons surtout témoigner une fois de plus combien les catholiques et les Canadiens-français du Manitoba restent attachés à leurs coreligionnaires et à leurs compatriotes de la province de Québec. Du reste, Dollard luttant jusqu'à la mort pour défendre sa patrie contre des envahisseurs toujours menaçants n'est-il pas le modèle de la jeune génération catholique et française du Manitoba, qui devra tant lutter pour protéger sa langue et sa foi contre des empiétements toujours possibles et toujours redoutables?

Les membres du groupe Provencher.

Apres Chicoutimi c'est le Manitoba, avec une magnifique offrande chaque fois. Les amis éloignés arrivent les premiers; si les étrennes à Dollard sont toutes aussi belles que ces deux dernières, elles feront époque dans l'histoire de l'érection du monument.

Chronique de la Province

St-Jean-Baptiste

Vendredi dernier, un groupe d'anciens et de nouveaux conseillers de la Municipalité de Montcalm, précédés de M. William Fraser, préfet, se présentaient chez M. Joseph Baril et lui offraient un magnifique fauteuil comme marque d'appréciation de ses services à l'expiration de la vingt-cinquième année de secrétariat.

M. Baril, quoique pris à l'improviste et très surpris, sut néanmoins trouver des paroles chaleureuses pour remercier ses nombreux amis de leur délicate attention; il leur souhaita la plus cordiale bienvenue. La soirée se passa très agréablement, et les réminiscences du passé, les événements importants qui se succédèrent durant cette longue période d'office furent très heureusement rappelés par M. Baril et les plus anciens conseillers présents. Les chansons du bon vieux temps soutinrent l'entrain des premières heures et ce n'est que sur le samedi qu'on songea à se séparer en souhaitant à M. Baril d'occuper encore pendant longtemps la position qu'il a si bien remplie depuis un quart de siècle. Remarqué parmi les personnes présentes: MM W Fraser, John Boiteau, M. Jutras, J. Plamondon, Théo. Thibault, M. Fillion, E. Cartier, G. Bérard, etc, etc.

Communiqué

Le Manitoba

MERCREDI, 4 JANVIER 1911

Les Cloches de Noel

Le vieux sonneur monte au clocher
Jusqu'aux meurtrières béantes
Où les corneilles vont nicher.
Et, chétif, il vient se percher
Au milieu des poutres géantes.

Dans les ténèbres où ne luit
Qu'un falot pendant aux solives.
Il s'agite et mène grand bruit
Pour mettre en danse cette nuit
Les battants des cloches massives.

Joyeuses, avec un son clair,
Les voix des cloches, par le faîte
Les lucarnes s'en vont dans l'air
Sur les ailes du vent d'hiver
Comme des messagers de fête.

Noël ! Noël ! sur les hameaux
Où les gens rentrent à la brume ;
Sur les bois noirs et sur les eaux
Où tout un peuple de roseaux
Frissonne au lever de la lune....

Et cette musique de l'air,
Cette gaieté sonore et pleine,
Ce chœur mélodieux et clair,
Qui s'en va dans la nuit d'hiver
Ensoleiller toute la plaine.

C'est l'œuvre de ce vieux sonneur
Qui, dans son clocher solitaire,
Fait tomber, ainsi qu'un vanneur,
Cette semence de bonheur
Sur tous les enfants de la terre.

ANDRE THEURIET



LE CONSEIL DE VILLE DE SAINT-BONIFACE

La Noel d'un Petit Tambour

Péniblement, la cruelle retraite de Russie s'achevait.

Le 5 décembre 1812, Napoléon 1er, rappelé à Paris par la conspiration du général Mallette, avait laissé au maréchal Ney, le commandement de ses troupes décimées par le froid et la faim.

Toutes ces misères allaient cependant finir.

Le 24 de ce même mois, les débris de la Grande Armée, atteignaient le Niémen. Ce fleuve traversé, elle serait à l'abri des coups de mains des Cosaques, et pourrait enfin se ravitailler.

Le soir tombait sur la plaine toute blanche de neige, où quelques arbres rabougris dressaient lamentablement leurs branches noires et dénudées. On se prépara à passer la nuit.

"Jolie veille de Noël, grommela un vieux sergent en approchant d'un maigre feu de bivouac ses mains décharnées.

—Et drôle de réveillon! continua un voltigeur de la garde, coiffé d'un casque de dragon, et enroulé tant bien que mal dans une couverture déchiquetée.

—Puissions-nous seulement diner! Hélas! nous n'avons rien à nous mettre sous la dent.

—Moi! répliqua un artilleur, je sais où trouver de la viande.

—De la viande? firent tous les malheureux, affamés, les yeux brillants de convoitise.

—Parfaitement. N'avons-nous pas Bicot!

—Le chien du petit tambour?

—Pourquoi pas? reprit aigrement l'artilleur.

Puis il ajouta d'un air sombre "Après tout, vous avez bien tué mon cheval, mon pauvre Lucifer si courageux. Voyons, que pensez-vous de cela, sergent, vous l'ancien?

—Je pense, conscrit que tu es un homme et que le tambour est un enfant. On pouvait te demander un sacrifice qu'il serait cruel d'exiger du petit.

Et puis, fit un autre, vois-tu, Bicot est si maigre que ta part ne serait pas grosse, autant dire rien.

—Quoi, père Grognit, répondit l'artilleur tenace, vous faites du sentiment quand nous mourrons de faim !

—Silence, reprit durement le sergent, voici Rascalet."

Suivi de son chien, le petit tambour s'avançait.

"Tenez," dit-il, en tirant de sous ses vêtements en lambeaux un morceau de pain noir et du cervelas, voici des victuailles.

Tous les visages s'épanouirent "Mais tu as dévalisé quelqu'un, fit en plaisantant le père Grognit.

—Bien sûr, répliqua Rascalet, le Maréchal lui-même.

— Hein?

— Comme je vous le dis."

Et jouissant de la stupeur qu'il provoquait, il ajouta avec une lenteur calculée:

"J'ai fait faire l'exercice à Bicot, et le Maréchal amusé m'a offert la moitié de son repas.

— Et tu as songé à nous l'apporter.

— Naturellement, mes amis.

— Brave petit cœur,', murmura le sergent en lançant un regard de reproche à l'artilleur qui baissa la tête.

Comme il devisaient, l'extinction des feux fut ordonnée.

Allons, mes enfants, fit le sergent, voici l'heure de dormir.

Surtout, n'oublie pas de mettre tes souliers dans la cheminée.

— A la condition de trouver une cheminée, dit en riant un voltigeur.

— Et d'avoir des souliers," continua Rascalet en montrant ses pieds mal garantis du froid par des bandelettes de drap enroulées.

Une heure après, tous dormaient auprès du feu, et Rascalet avec Bicot entre ses bras.

• • •

Nous sommes à Paris, rue Mouffetard. Au ciel pur brillent d'innombrables étoiles, et des carillons joyeux se répondent de Saint-Jacques du Haut Pas à Saint-Médard, et de Saint-Médard à Sainte-Geneviève.

Quelle splendide nuit de Noël! Malgré l'heure avancée, les charcuteries resplendissent, les rôtisseries flambent, et sur la chaussée, des groupes joyeux qui sortent de la messe de minuit vont vers les réveillons.

Particulièrement, on est gai ce soir-là chez les Rascalet: Rascalet de l'Auvergne, Vins et Charbons.

Le petit tambour revient de la guerre et l'on fête son retour.

Qui donc avait prétendu que la Grande-Armée avait été vaincue par les Russes?

Napoléon est maitre de l'Europe; les rois et les empereurs obéissent à sa volonté, et ses troupes victorieuses viennent de faire une entrée triomphale dans Paris.

Un peu de toute cette gloire rejaillit sur Rascalet

Toutes les commères du quartier ont voulu le voir. Durant la journée, la boutique n'a pas désempli. Voici encore de nouveaux arrivants, et comme l'heure du réveillon approche, le père Rascalet s'impatiente.

"A table!" s'écrie-t-il enfin, en poussant dehors les derniers curieux.

La soupe aux choux fume sur la nappe éblouissante de blancheur, de gros boudins luisants commencent à chanter sur le gril, et une oie bourrée de marrons se dore lentement devant un feu pétillant.

Naturellement, Bicot est de la fête.

Mais qu'a donc ce damné chien ?

Depuis un instant, tandis qu'on rit autour de la table, et que la mère de Rascalet dévore des yeux son héros de petit soldat, il va, vient, gémit doucement, flaire sous la porte.

"C'est sans doute le bonhomme Noël qui commence sa tournée, fait le père Rascalet.

—Paix, Bicot."

Bicot n'écoute pas. Son inquiétude devient vive. Soudain, il happe le vêtement de Rascalet, et il tire pour le forcer à se lever, il tire si violemment, que Rascalet .. s'éveille.

Et le rève s'enfuit—car tout cela n'était qu'un rêve... la soupe odorante, l'oie aux marrons, et la fête en famille, loin des frimas et des desserts de glace...

Sous les yeux, gros de sommeil du petit tambour, s'étend toujours la plaine immense; à ses pieds le maigre feu de bivouac achève de mourir lentement.

Mais ce n'est pas une illusion: Bicot le secoue réellement par la manche de sa tunique qu'il tient dans sa gueule.

Voyant que son maître se soulève, le chien se dresse alors, le poil hérissé, les yeux injectés de sang, et le museau tendu vers le Nord, reniflant bruyamment.

Là-bas, sur la neige immaculée, une ligne noire se meut et grossit.

"Les Cosaques!" pense Rascalet.

Les sentinelles, vaincues par le froid, doivent dormir, c'en est fait de l'armée.

Mais Rascalet ne perd pas la tête, et, sautant sur son tambour, il s'élance à travers le camp, en battant la générale.

Surprises dans leur sommeil, les troupes s'agitent confusément au milieu de la nuit.

Cependant des mouvements réguliers se dessinent ; bientôt la fusillade éclate.

"En avant ! Vive l'Empereur!" s'écrie le maréchal Ney, qui fait le coup de feu comme un simple grenadier.

A ses côtés, Rascalet, enfiévré, soulève l'enthousiasme des soldats aux roulements de son tambour. Sous ses baguettes, une charge endiablée résonne.

Soudain une balle l'atteint à l'épaule droite et l'immobilise dans une douleur atroce. Qu'importe! De son bras resté valide, Rascalet tape, tape toujours.

Et c'est un spectacle d'une grandeur sinistre que de voir, dans la clarté livide qui précède le lever du jour, ces fantômes de soldats courir à la victoire sur les pas d'un gamin dépenaillé que précède un chien maigre qui hurle à la mort,

Arrêtés par cet élan furieux, les cosaques qui, à la faveur de la nuit, croyaient venir facilement à bout de nos troupes fourbues, tournèrent bride et se dispersèrent à l'horizon qui s'éclairait des premiers rayons du soleil.

Le même jour l'armée traversa le Niémen : la retraite de Russie était finie...

• • •

Couché sous la propre tente du maréchal Ney, Rascalet repose maintenant.

Le père Grognit le veille.

Larrey, le célèbre Larrey, médecin de la Grande-Armée, a pansé sa blessure ; tout ira bien.

La tente s'ouvre. Le père Grognit se lève vivement et fait le salut militaire : c'est le maréchal Ney qui entre, suivi de ses officiers.

"Rascalet, dit-il, pour ta brillante conduite, je te décore au nom de l'Empereur. Voici ma propre croix ; n'oublie jamais qu'elle était avec moi à la Moskova..."

Et tandis que Rascalet balbutie un remerciement, le père Grognit, qui sent de grosses larmes rouler sur la peau basannée de ses joues, se penche doucement vers la couchette et murmure tendrement :

"Eh bien, petit, il me semble que malgré tout, le bonhomme Noël ne t'a pas oublié !"

Mgr l'Archeveque

Mgr l'Archevêque n'est pas encore de retour à Saint-Boniface, mais les nouvelles qu'on a de sa santé sont rassurantes

Sa Grandeur est attendue au palais dans quelques jours.

M. Albert Prefontaine

Un magnifique banquet a été donné à M. Albert Préfontaine M. P. P., par ses amis de Steinbach, mercredi dernier.

Un grand nombre d'amis s'étaient aussi rendus des paroisses voisines entre autres: Le Préfet de Salaberry M. Nault et le Prélet de LaBroquerie M St-Laurent M. Joseph Bernier M. P. P., M. Lieherman du "Germania", Winnipeg, M. G. Roblin du "Télegram"

Un menu superbe était offert aux convives et plusieurs discours ont été prononcés.

Libéraux et conservateurs se sont donnés la main pour cette fête intime et M. Préfontaine a été très touché des bonnes paroles prononcées à son égard.

M. Nault le Préfet de Salaberry, un bon libéral, aux idées larges, a été très heureux dans ses remarques.

Le Dr. Dufort l'âme de l'organisation mérite des félicitations pour le succès du banquet.

M. Préfontaine a le droit d'être fier de cette démonstration si amicale et si brillante.

Feu M. Leon Gagnon

Nous présentons nos vives sympathies à notre estimé concitoyen M. Paul Gagnon, qui vient de perdre son père, M. Léon Gagnon, décédé à Fall River.

L'Indépendant de Fall River consacre au défunt un long article dont nous détachons les passages suivants:

En cette ville à l'âge de 75 ans 8 mois, M. Léon Gagnon de la rue Main après une courte maladie de deux semaines. M. Gagnon a vu le jour à Trois Pistoles, P. Q., et habite Fall River depuis 30 ans.

Lui survivent 3 garçons et 5 filles. MM Paul Gagnon de St-Boniface, Manitoba; Alfred et Pierre de Fall River; Mmes Gédéon Charron, Remi DeLorme, Edmond Mathieu, Mlle Ella Gagnon toutes de Fall River, ainsi que trois frères: MM. Agapit Gagnon de Ste-Flavie, Canada; Jérôme et Thomas de Fall River.

Les funérailles si imposantes de M. Léon Gagnon ont eu lieu mardi, le 20 courant, à 9 heures et demie à l'église St-Mathieu, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

M. Charles Letendre, organiste de la paroisse de St-Mathieu, accompagnait à l'orgue. Le chœur de chant, sous la direction de M. Joseph Côté, rendit avec âme la messe des morts. On remarquait au chœur: M. Georges T. Desjardins, maître-chantre de la paroisse Notre-Dame, un ami du défunt.

M. Gagnon est décédé après deux semaines de maladie seulement. Il avait vu le jour à Trois-Pistoles, Canada, et habitait Fall River depuis 30 ans. Un nombreux bouquet spirituel a été offert pour le repos de son âme.

Sa famille éplorée a les condoléances de la population entière de notre ville.

Remerciements

Les Sœurs de la Charité de la Maison Vicariale et de l'Hospice Taché prient leurs généreux bienfaiteurs connus et inconnus de vouloir bien agréer leurs sincères remerciements pour tous tous les cadeaux reçus à Noël.

Grâce à une libéralité dont le personnel de ces deux maisons comprend tout le prix les douces fêtes du cœur qui sont toujours l'occasion de quelques nouvelles preuves de dévouément de la part des zélées Dames Patronnesses de St-Boniface ont revêtu cette année, chez les enfants et les pauvres un cachet tout particulier témoignant du bienveillant encouragement que provoque l'inlassable énergie déployée par ces Dames.

Nombreux sont les visiteurs qui dans la soirée de mercredi, ont senti battre leurs cœurs de joie au spectacle de l'arbre de Noël chez les petites orphelines; les religieuses à qui, en cette circonstance, on a présenté un superbe bouquet dissimulant $400,00 (quatre-cents dollars) aiment à croire que la réunion d'enfants heureuses dont le bonheur avait été préparé par les Bonnes Dames Patronnesses est une grande voix qui publie une fois de plus la générosité des nombreux amis de l'Institution auxquels elles offrent de nouveau avec leurs sincères remerciements, leurs meilleurs vœux pour la Nouvelle Année.

COMMUNIQUÉ

Chronique de la Province

ST-GEORGES DE CHATEAUGUAY

Vieille nouvelle de 20 siècles, mais toujours agréable ; naissance de l'Enfant Dieu celébrée avec pompe dans notre nouvelle église. A minuit précis notre vénéré curé, M. Macaire, se rend de la sacristie vers le maitre autel, et aussitôt l'orgue, sous l'habile direction de Mme Arsène Vinet, prélude les notes sonores du "Minuit, Chrétiens," chanté d'une voix harmonieuse par M. Philorum Vincent.

Puis ce fut la Messe Royale ; à l'offertoire, magnifique duo de soprano par Mesdemoiselles Yvonne Vinet et Clara Vincent

Toute la musique fait honneur au maître de chapelle, M Arthur A Vincent

Le temps était splendide ; quoiqu'il n'y eût pas de clair de lune, le firmament était clair et scintillant.

L'intérieur de l'église était joliment décoré, et beaucoup de fervents s'approchèrent de la Sainte Table.

COMMUNIQUÉ.

AVIS.

Avis est par les présentes donné que Thomas Bell, de la ville de Winnipeg, dans la province du Manitoba, propriétaire d'hôtel, fera application au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour un bill de divorce contre sa femme, Adela Bernice Bell, de la dite ville de Winnipeg, dans le Manitoba, pour cause d'adultère.

Daté à Winnipeg dans la Province de Manitoba, ce 15ème jour d'octobre A. D. 1910.

PHILIPPS & WHITLA,
Solliciteurs pour le demandeur.

Instituteur Demandé

Instituteur, ou institutrice, demandé pour l'arrondissement scolaire Decorby, No 846, devra posséder certificat de 2ème ou 3ème classe, être capable d'enseigner le français et l'anglais, entrera en fonction le 10 janvier 1911. Dire salaire demandé, s'adresser au soussigné.

W. G. O'KEEFE,
Secrétaire-trésorier,
Arrondissement Decorby No 846
St-Lazare, P. O.
Man.

Canadian Northern Branch Lines Company

Avis est par les présentes donné qu'à la prochaine session du Parlement du Canada demande sera faite d'une loi incorporant une compagnie sous le nom de « Canadian Northern Branch Lines Company », avec les pouvoirs de construire les voies ferrées suivantes:

(a) De Grosse Ile, Manitoba, vers le nord aux Grands Rapides, avec embranchement à Sturgeon Bay.

(b) De Waseewa, vers l'ouest et le nord à ou aux environs de Etherbert.

(c) De Yorkton vers le nord à ou aux environs de Hudson Bay Junction.

(d) De Craven vers le nord Est à ou aux environs de Hudson Bay Junction.

(e) De Craven, vers l'est pour rejoindre l'embranchement Rosburn ou chemin de fer Canadien Nord, à l'Est de Yorkton.

(f) De Craven, vers le Nord en passant à ou près de Humboldt à ou aux environs de Prince Albert.

(g) De la ligne sus-mentionnée (d) vers l'Ouest à un point entre Davidson et Aylesbury.

(h) D'un point entre Brancepeth et Kinistino, vers le Nord Est à ou aux environs de Pas Mission.

(i) De la ligne (d) dans le ou près du township 40, Rang 7-w-2e meridien, vers l'O est à ou aux environs de Lac Jack Fish, au nord ouest de North Battleford.

(j) De ou des environs de Moose Jaw vers le Nord Ouest pour rejoindre la new, Vegreville-Calgary du Chemin de fer Canadien Nord entre Camrose et Stettler.

(k) De la frontière internationale près du Rang 7 W-4e méridien, vers le Nord et vers l'Est à un point pres de ou à l'Ouest de Battleford.

(l) De ou des environs de Macleod, vers le Nord Est à la ligne Saskatoon-Calgary du Chemin de fer Canadien Nord dans les ou pres des Rangs de 1 à 4 W-4e meridien

(m) De la ligne Maryfield-Lethbridge du chemin de fer Canadien Nord dans les ou près des Rangs de 1 à 4 W-4e meridien viâ Cardston à ou aux environs de Pincher

(n) De la ligne Maryfield-Lethbridge du chemin de fer Canadien Nord dans les ou près des Rangs de 1 à 4 W-4e méridien, vers le Nord Ouest viâ Taber à une jonction sur la ligne (l)

(o) De la ligne Maryfield-Lethbridge du chemin de fer Canadien Nord entre les Rangs 1 et 10 W 4e meridien, vers le Nord Ouest à un point dans les ou aux environs des Townships de 20 à 23 Rang 6 W-5e méridien.

(p) De Lloydminster, vers le Nord Ouest et vers l'Ouest à Bruderheim.

(q) De la voie ferrée Edmonton-Lac des Esclaves, au nord de Morinville à un point dans le ou près du Tp. 56, Rang 8 W-5e méridien.

(r) De ou des environs de Fort Pitt, vers le Nord Ouest à la Rivière Athabasca.

Avec le pouvoir d'acquérir des vaisseaux et d'établir des lignes de navigation, d'acquérir de quais, des élévateurs et autres facilité de transport, d'exploiter et de se servir de la force motrice électrique ou autre, et de disposer du surplus de cette force, de construire et d'exploiter des lignes téléphoniques ou télégraphiques et de collecter des droits pour l'usage des dites lignes, aussi de déterminer la nature et le montant des obligations qui doivent être émises en vertu de ces lignes autorisées et la manière d'émettre telles obligations, aussi le pouvoir de se fusionner avec d'autres compagnies, de partager les pouvoirs, les actions et les obligations de toute compagnie aussi le pouvoir d'acquérir par construction ou autrement des hôtels, des restaurants et des parcs, et d'émettre des obligations sur les propriétés de la Compagnie autres que ses voies ferrées; en sus de tous pouvoirs ordinaires et coutumiers.

GERARD RUEL
Solliciteur pour les requerants
Daté à Toronto, ce 10ème jour de Nov. 1910

AVIS

Avis est par les présentes donné; qu'une demande sera faite au Parlement du Canada, à sa prochaine Session, par le "Canadian Western Railway Company, Incorporée par le "Chapitre 69, Statuts du Canada" 1909 d'un act :

1o. Etendant le temps pour la construction et l'achèvement des lignes de la Compagnie.

2o. Amendant la section I de l'acte d'Incorporation en y substituant les noms d'autres personnes comme Directeurs Provisoires.

3o. Permettant à la dite Compagnie de passer des contrats avec d'autres Compagnies, et aussi pour d'autres fins.

Hough, Campbell & Ferguson, Winnipeg
Avocats de la Compagnie requérante

AVIS.

Par les présentes, on donne avis qu'une application sera faite à la Législature du Manitoba, à sa prochaine session, pour lui demander de passer un Acte pour constituer en Corps incorporé "Les Pères fils de Marie-Immaculée."

G. CLOUTIER, Ptre.

RECEPTION

Madame et Mademoiselle Prendergast recevront, dimanche prochain, de quatre hrs. à six hrs. Madame Arthur Berthiaume, de Montréal, recevra avec elles.

Chez Nous et Autour de Nous

—Ecrivez 1911.

—La maîtrise de la cathédrale a donné une messe en musique au Jour de l'An.

—M. Edouard Guilbault doit partir dimanche pour un voyage en Californie.

—N'oubliez pas de commencer l'année 1911 en payant votre abonnement au *Manitoba*.

Madame G. A. Dubuc est partie la semaine dernière pour une promenade à Montréal.

—Malgré un froid de loup, les visites du premier de l'an ont été nombreuses à Saint-Boniface.

—M. J A Cusson, part ce soir pour un voyage d'affaires à Edmonton; il sera absent dix jours.

—On annonce la mort d'une femme centenaire, au Lac du Bonnet: madame Settee, âgée de 102 ans.

—M. J. A Hudon, architecte, est parti samedi dernier pour un voyage de trois semaines à Montréal.

—Madame Renaud, No. 336 Rue Langevin, annonce au public qu'elle prendra des engagements comme garde malade.

—Ce soir, le 4 janvier, réception par le *Voyageur*, des clubs de Winnipeg Ce sera un événement joyeux de belle taille.

—M. Jules Martel autrefois de St-Boniface aujourd'hui de Minneapolis est en promenade a St-Boniface chez ses parents.

—M. Damien Tétrault avance rapidement avec son contrat de la bâtisse des Revérendes Sœurs Oblates, Rue Aulneau.

—Nos pompiers ont eu une course à la demeure de M. Louis Lévêque vendredi dernier; dommage nul; feu de cheminée.

—Au Théâtre Walker toujours du Vaudeville distingué, toutes les après-midi à 2.30 hrs. et les soirs à 8.30 hrs. Prix de 15 cts à 75 cts.

—M. Cléophas Marcoux agent du C. P. R. rapporte qu'un grand nombre de personnes ont pris avantage des excursions dans la province de Québec.

—A vendre par MM. Guilbault et Cie., du bois de chauffage de première qualité: épinette, tremble et cyprès, en gros et en détail Téléphone 604.

—MM. Bernier, Blackwood, Bernier, Beaupré, forcés d'agrandir leurs bureaux, s'installeront, le 10 janvier, dans le bloc Somerset, immédiatement à l'est des magasins Eaton.

—M. Emmanuel Couture accompagné de sa femme et de sa mère Mde J Bte Couture doivent partir dimanche prochain pour Jefferson City, Iowa pour une promenade de quelques semaines.

—Mercredi soir, les Dames Patronnesses de l'Hospice Taché ont offert un arbre de Noel aux orphelins de l'institution. Ce fut une admirable fête de la charité. Les révérendes Sœurs avaient dressé tout un programme de musique, et les orphelins ont remercié leurs bienfaitrices en termes tou hauts. Des virtuoses locaux se sont fait entendre L'assistance était nombreuse et a été amplement récompensée par la reconnaissance qui se lisait sur le visage des petits orphelins.

—Nous avons à enrégistrer le décès de madame Joyal, épouse de M. Joseph Joyal, de cette ville; madame Joyal est morte le 28 décembre et a été enterrée le 30. Nos sympathies à M. Joyal et sa famille.

—Dimanche prochain le 8 courant aura lieu l'élection des officiers de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg, dans leur salle à l'église du Sacré Cœur à 2 30 P. M Tous membres et personnes de langue française sont priés d'y assister.

—Au moment d'aller sous presse, nous remarquons que le nom de M. Roger Goulet a été oublié, en première page, parmi la liste des convives du diner offert mercredi à M. V. E. Beaupré par M. le docteur Lachance. Pas fait exprès!

—Les Sœurs de la Charité de l'Hôpital Saint Boniface présentent leurs souhaits sincères de bonne et heureuse année, à leurs nombreux amis et les remercient avec une bien vive gratitude de leurs généreuses étrennes de Noel et du Joar de l'An.

—La grève des employés du tramway est finie. La compagnie a repris 300 hommes sur 600. On ne songe pas sans une certaine inquiétude à ces 300 hommes qui restent sans ouvrage. Les meneurs qui ont entraîné les hommes à cette grève inopportune sont bien coupables.

Les jeunes filles ont besoin fréquemment d'un bon tonique fortifiant et capable de produire du sang. Pour ce but rien n'égale le Ferrovim, préparé avec du maigre de bœuf, du fer et du vieux vin espagnol pur de Xérès Il donne rapidement les couleurs aux joues et fortifie tous les organes. $1,00 la bouteille.

—Nous avons appris avec regret que M. George Préfontaine, élève du collège agricole, fils de M. Albert Préfontaine, M. P. P., s'était fait amputer un doigt, mercredi, par une scie de moulin C'est la main droite qui a été ainsi mutilée. Nous offrons nos plus vives sympathies à M. Préfontaine et à son père.

—Jeudi soir au Théatre Winnipeg il y aura par les amateurs de Winnipeg "Art Association" une séance fort intéressante. Cette soirée sera sous le patronage de Son Honneur le lieutenant Gouverneur et lady McMillan. Les profits seront pour la Société (Humane Society). Vendredi et samedi une comédie sous le nom de "This Woman and This Man" sera jouée par une forte compagnie. Lundi et les deux autres soirs "The Three Twins" prix de 50 cts à $1,50.

Notice to Creditors

IN THE MATTER OF THE ESTATE OF JOSEPH OCTAVE DALLAIRE, DECEASED.

Notice is hereby given persuant to the provisions of the "Manitoba Trustee Act," being Chapter 170 of the Revised Statutes of Manitoba 1902, and Amendments thereto, that all creditors of, and all persons having claims against the Estate of Joseph Octave Dallaire, late of the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba. deceased who died at the said City of St. Boniface, on or about the 3rd day of November, A. D. 1910, and administration of whose Estate was granted to the Standard Trust Co., Winnipeg, by the Surrogate Court of St. Boniface, in the Province of Manitoba, are hereby required to send by post prepaid or deliver to the said Standard Trust Company at Winnipeg, in Manitoba, Administrators, on or before the 31st day of January A. D. 1911, their Christian and Surnames, and addresses and descriptions, with full particulars in writing of their claims, and statement of their account and the nature of the security (if any) held by them, duly verified by Statuary declaration and take notice that after the said 31 day of January 1911 the said The Standard Srust Co. will proceed to distribute the assets of the said deceased among the parties entitled thereto, having regard only to the claims of which they shall then have notice and that they will not be liable for the said assets or any part thereof so distributed to any person or persons, of whose claim notice shall not have been duly received by them at the time of said distribution.

Dated at Winnipeg this 24th day of December 1910.

THE STANDARD TRUSS CO.
Administrators,
Keewayden Bldg., Winnipeg.
Per Albert Dubuc, Solicitor for Estate.

Avis aux Creanciero

SUCCESSION DE JOSEPH OCTAVE DALLAIRE, DECEDE.

Avis est par les présentes donné suivant le "Manitoba Trustee Act," Chapitre 170, des Statuts Revisées du Manitoba, 1902, et suivant les amendements, à tous les créanciers et à toute personnes ayant des reclamations contre la succession de Joseph Octave Dallaire, autrefois de la Cité de St. Boniface, dans la Province de Manitoba, decedé le 3ème jour de novembre A. D. 1910 ou à peu près, l'administration de la dite succession ayant éte accordée par la Cour Surrogate de St Boniface, Manitoba, à "The Standard Trust Compony," à Winnipeg, que toutes les personnes ci-haut mentionnees doivent envoyer par la poste (payée d'avance) ou porter elles-mêmes, à "The Standard Trust Company," à Winnipeg, Manitoba, administrateurs, avant ou le 31eme jour de janvier A, D. 1911, leurs noms et prénoms leur adresse et leur occupation, avec pleins details par écrit de leur reclamation, et la nature des garanties (si elles existent), verifiées per une déclaration solennelle et prenez avis que après le 31eme jour de janvier A. D. 1911, la dite "The Standard Trust Company" procèdera à la distribution des biens du dit défunt vis-à-vis les personnes qui auront droit de recevoir ne s'occupant que des reclamations dont la dite "The Standard Trust Company" aura reçu avis et prenez avis que la dite "The Standard Trust Company" ne sera pas responsable pour les dits biens distribués vis-à-vis les personnes dont l'avis n'aura pas été dûment reçu par elle au temps de la distribution.

Daté à Winnipep, ce 24eme jour de Décembre A. D. 1910

THE STANDARD TRUST CO.
Administrateurs.
Keewayden Building, Winnineg.
Par Albert Dubuc, Avocat de la Succession.

AVIS

ON DEMANDE un instituteur ou une institutrice (parlant les deux langues) pour l'école de St François-Xavier-Est, No. 1023, (français et anglais).

Le prix demandé et l'expérience devront être mentionnés sur l'application.

J. P. McDOUGALL,
Sec-Trésorier.

FEUILLETON DU MANITOBA

Un Mariage Telegraphique

No 7

"— J'ai été si heureuse auprès de lui, pendant quelques mois, soupirait-elle, si je pouvais y retourner? S'il obtenait un emploi plus important et qu'il aurait besoin d'une aide?"

A cette pensée, le sourire animait de nouveau ses lèvres vermeilles, elle faisait déjà mille beaux projets, car lorsqu'on n'a pas encore vingt ans, que les illusions sont faciles!

Cette riante perspective donna à la jeune fille une force morale qu'elle ne s'était jamais connue, et bien que la tristesse des jours écoulés eut laissé une certaine teinte de mélancolie sur son front si pur, bien qu'elle eût perdu un peu de sa fraicheur, elle se sentait plus courageuse vis-à-vis des petites épreuves qui venait quotidiennement l'assaillir...

Que lui importait, après tout, que Mlle Lortal la traitât avec plus ou moins de sévérité, lui fit, à tout propos, des réprimandes en public?

Que lui importait que Mlle Fauchard vint tout exprès pour lui débiter un long vocabulaire de malices? Mirielle n'était pas là... son esprit, son cœur avaient pris des ailes, et l'emportaient bien loin au-delà des montagnes, vers tout ce qu'elle aimait, tout ce qu'elle voulait revoir!

Il n'en était pas ainsi pour l'infortuné jeune homme qui avait tant affligé la charmante enfant par sa légèreté, et le bureau télégraphique de Mende répercutait plus d'un soupir, plus d'un souhait depuis que toute correspondance "personnelle" avait cessé avec la ville de B.... Il savait bien que l'aimable Mirielle avait été prévenue par le directeur, et il comprenait qu'elle le traitât avec tant de rigueur, car, depuis de longs jours, pas un mot, pas un signe ne lui avaient été adressés.

Cependant, il s'était accoutumé à entendre de douces choses, et il souffrait réellement d'en être privé. Ce fut donc à partir de ce moment que le désir de connaître Mlle de Boisfleury devint une idée fixe, dans le cerveau du jeune du Garnac. Tantôt il se la présentait bonne, indulgente, lui pardonnant de grand cœur ses torts. Tantôt, au contraire, sa pensée exaltée faisait d'elle une véritable furie, lui reprochant un abus de confiance, l'accablant de son indignation, de son mépris...

Cent fois il s'était dit: "Et qu'elle soit comme elle voudra! n'y pensons plus."

Résolution inutile... Sa conscienc lui disait: "Tu as eu tort!" Un autre sentiment lui insinuait: "Que tu serais heureux de la voir!..."

L'hiver se passa ainsi... et le temps qui s'écoulait, loin d'amener l'oubli, ne faisait que rendre plus vif le désir qui attirait le jeune homme vers Mirielle...

VII

Voici le printemps avec son cortège de fleurs, de parfums; son concert de brises suaves, d'harmonies mystérieuses; son souffle de vie et l'indépendance qu'il infuse à toute créature. Aux premiers rayons de ce beau soleil, qui n'envie le papillon, s'élevant, se perdant dans l'azur... ou bien l'oiseau joyeux, volant de branche en branche, ne mesurant ni le temps ni l'espace, s'élançant libre et heureux?...

Qui donc pourra rendre le supplice d'une nature ardente, riche de sa jeunesse de sa force, de sa beauté... ayant pour tout horizon les quatre murs d'un bureau; pour divertissement, un public affairé, triste ou content, mais toujours laconique; pour exercice quotidien, deux rues à traverser quatre fois par jour?...

"J'en prendrai des attaques de paralysie! se dit le jeune du Gornac, en tirant ses manchettes et en rajustant sa cravate. Décidément je vais à B.... demain, ne serait-ce que pour faire une promenade..."

Ce qu'il ne s'avouait pas, c'est qu'il y avait cent autres buts de promenade, et qu'il ne choisissait celui-ci, que pour chercher à voir et à connaître la réalité de ses rêveries, la jolie Mirielle.

Que lui dirait-il? Question importune, repoussée bien loin... Cependant il sentait qu'il devait une réparation, comment s'y prendrait-il? Lui ferait-il des excuses? Mais un sentiment de delicatesse lui faisait comprendre que la jeune fille serait intimidée, contrariée, peut-être, en sa présence; et lui? Quelle figure ferait-il? Ne serait-il pas très embarrassé et parfaitement ridicule?

Mieux valait donc garder l'incognito.

"— Elle ne m'a jamais vue, se disait-il. Elle ne pourra pas soupçonner que c'est moi qui l'ai ainsi trompée!... Allons, du courage! surtout de l'assurance!..."

Et après s'être ainsi remonté le moral, il profite du premier congé et, dans une toilette irréprochable, arrive à B... Ce jour là, était justement la fête de l'endroit, une foule nombreuse et pittoresque animait la petite ville. Bon! se dit-il, je vais passer inaperçu!...

Leste et joyeux comme un écolier en vacance, il longe prestement la rue principale tout en suivant la direction du fil télégraphique. Bientôt il arrive devant la poste, regarde, examine, lit attentivement les avis affichés à la porte, le cours de la bourse... Hélas! le cœur battit plus fort, plus vite, mais les yeux ne purent rien découvrir... Les rideaux hermétiquement fermés, des verres dépolis, interceptait tout regard indiscret, et notre jeune élégant en fut pour ses frais de promenade.

"— Que je suis sot! se dit-il. Mais elle doit être à la fête. Parbleu!"

Il se dirige donc vers l'unique place de B..., où les saltimbanques, les marchands forains, rivalisaient de tapage et de mensonges pour attirer les amateurs.

Le pauvre du Garnac ne manqua pas une boutique, pas une baraque, espérant y rencontrer celle qu'il cherchait, et qu'il aurait devinée, sans nul doute, à sa beauté remarquable, à sa distinction... Mais il eut beau visiter les panoramas, entrer sous la tente des lions du désert; assister plus loin, à une representation d'acrobates; tirer vers les loteries et tourniquets... il ne vit rien et, embarrassé de deux misérables assiettes de faïence, gagnées à grand'peine, et qui lui coûtaient presque autant que de la porcelaine de Sèvres. Il avait tristement autour d'un manège, dont les chevaux de bois, emportées dans le tourbillon, lui donnaient le vertige.

Il regardait presque la partie perdue pour lui, lorsqu'une idée lumineuse surgit dans son esprit: Pourquoi n'entrerait-il pas à la poste? Pourquoi ne ferait-il pas passer une dépêche? Alors, il serait sûr de la voir...

Sans songer à qui ni où il écrirait, vite, il reprend le chemin qu'il avait parcouru tout d'abord, arrive et frappe bravement au guichet.

Une main mignonne lui ouvre et il se trouve en présence de la plus belle tête qu'on puisse rêver... Oui, c'était bien elle, telle qu'il se la représentait. Son imagination ne l'avait certes pas égaré dans le portrait enchanteur qu'elle lui avait fait fait! Il restait donc là, saisi, ébahi, ne pouvant que balbituer:

— *Je voudrais faire passer une dépêche.*

— Mais il faut la rédiger, dit Mirielle de sa voix harmonieuse. Voyez, Monsieur, vous avez tout ce qu'il faut pour cela.

Et le prenant pour un naïf, elle sortit du bureau, vint lui présenter l'encre et et la plume, et se retirant, le laissa encore plus ébloui.

Il fallait pourtant bien rassembler ses idées et ne pas perdre de vue qu'il était là pour envoyer un télégramme. Certes, son trouble le servait à merveille, et jamais on n'eût soupçonnér un employé de l'administration dans cet individu si ignorant des moindres usages d'un bureau télégraphique.

Après avoir bien cherché, il trouva enfin que son tailleur devait sous peu lui envoyer un pardessus, et ce fut à ce dernier qu'il dut le bonheur de revoir une seconde fois Mirielle. Mais, ô infortune, comment faire pour signer? *Le* nom de du Garnac ne devait figurer sous aucun prétexte. Il avait donc pour toute ressource son prénom que le tailleur ne connaissait pas... Mais qu'importait!

La prétendue dépêche fut donc grattée d'importance, émaillée de pâtés, ratures de toutes sortes, il était si ému! C'était par trop vexant, il fallait recommencer... Finalement il donna à la jeune fille une feuille bizarre, relativement propre et signée: Richard.

Pourtant! pensa Mirielle, il en est sorti cette fois! Que c'est malheureux d'être aussi stupide!

Prenant alors le papier, elle se mit immédiatement en devoir d'en expédier le contenu, et ne remarqua pas que le guichet étant resté ouvert, elle avait derrière elle un admirateur passionné, convaincu. Il restait là, fascicé pour ainsi dire à la vue de cette taille souple et gracieuse, de cette main aristocratique qui semblait se jouer sur le bouton de l'appareil électrique lorsque Mlle Francine, revenant des vêpres, un missel sous le bras, fit son entrée solennelle par la porte réservée au public. A ce bruit, Richard du Garnac se retourna, et saluant protondément la vieille demoiselle, il allait se retirer lorsqu'il aperçut à terre un objet noir et long qu'il s'empressa de ramasser.

— Pardon, Madame, dit-il très respectueusement, est-ce que ceci n'est pas à vous?

— Ma mitaine de soie! Oh! je vous remercie, Monsieur.

A suivre

Celebration du Millenaire Normand

(911 — 1911)

Désireuse de commémorer avec éclat le Millième anniversaire de la fondation du duché de Normandie, la ville de Rouen a décidé d'organiser au mois de juin de l'année 1611, de très grandes fêtes auxquelles seront conviés non seulement tous les Normands de France, mais aussi ceux du monde entier.

Cette manifestation a pour objet de célébrer le génie de la race normande, de faire revivre aux yeux de tous les pages glorieuses de son histoire.

Des comités locaux ont déjà élaboré de vastes programmes qui comprennent notamment:

I. L'organisation d'un Congrès dit "du Millénaire Normand" comportant des sections d'histoire et de géographie normandes; de beaux arts et d'archéologie; de littérature normande ancienne et moderne; d'histoire du droit normand, de sciences naturelles et de sciences médicales.

II. L'organisation d'une exposition se divisant en deux parties:

(a) une partie préhistorique, historique et archéologique qui comprendre les origines du génie normand à travers l'Europe et le monde entier.

(b) une partie artistique qui se subdivisera en trois grandes sections:

1. Beaux Arts—architecture, peinture, sculpture, gravure, musique, glyptique, numismatique, sigillographie, art héraldique, paléographie, imprimerie, et typographie.

2. Art Décoratif—art du mobilier: mobilier religieux, mobilier civil, tapisserie, céramique, verrerie, ferronnerie. serrurerie, dinanderie, horlogerie, ivoirerie, cuir, reliure, grainerai, vitraux.—Art du vêtement: tissus, vêtements.—Art militaire—Art maritime.—Art de la parure: offèvrerie, bijouterie.

3. Art Populaire—Folklore, tradition, médecine et pharmacie populaires.

III.— L'organisation de fêtes populaires, avec calvacades, cortèges historiques, tournois, représentations théatrales, etc...

Pour mener à bien une œuvre aussi considérable, nous faisons appel au concours des Normands du Monde, aussi aurions-nous le très vif désir de connaître, pour entrer en relations avec elles, les notabilités et les sociétés des pays qui ont du sang normand, susceptibles de s'intéresser à nos fêtes.

Les personnes ou les sociétés qui désireraient prêter leur concours à cette manifestation à laquelle de nombreuses adhésions se sont déjà produites dans les pays où vivent les descendants de la race normande sont priées de vouloir bien s'adresser au Consulat Général de France à Montréal, 71 Avenue Viger,

Winnipeg, Man., Dec. 20, 1910.

(Par ordre)

Capt. A. André.
Agent Consulaire de France.

—Argent à prêter sur lots de villes et sur fermes, taux des plus raisonnables; s'adresser à Messieurs Bernier, Blackwood, Bernier et Beaupré .512 McIntyre Block Winnipeg.

Le Manitoba est en avant

Manitoba a 6,019,200 acres de surface d'eau, ce qui donne aux terrains les plus grands avantages au point de vue des récoltes: l'égoût et l'arrosage.

Il y a encore 25,000,000 d'acres inoccupés.

La population de la Provinco en 1901 était de 225,211. Elle est maintenant d'environ 500,000 ce qui est un Progrès plus que satisfaisant.

La production du blé, de l'avoine et de l'orge se chiffrait en 1901 de 90,367,085 minots; en 5 ans elle a augmenté à 129,475,943 minots.

Winnipeg, en 1901, avait une population de 42,240. Maintenant elle possède environ 150,000 âmes, ce qui veut dire qu'elle a quadruplé en huit ans. L'évaluation de Winnipeg était, en 1901, de $26,405,770; elle se chiffre maintenant à $111106, 390. Elle a donc triplé en sept ans.

Nous avons toutes les facilités de transport. Quatre transcontinentaux, complétés ou en voie de construction passent par Winnipeg et on compte dans la province près de 4,000 milles de chemins de fer terminés.

Manitoba est la partie du globe qui a progressé le plus rapidement au point de vue de l'agriculture et du commerce. C'est la place où l'on peut s'établir sans risque et placer des capitaux. car c'est la place où l'on obtient les meilleurs revenus pour notre travail ou notre argent.

Pour renseignements, veuillez vous adresser à

JAS. HARTNEY, 77 York St., Toronto, Ontario.
JOS BURKE, Logan Ave, Winnipeg, Manitoba.
A. A. C. LARIVIÈRE, 22 Bâtisse de l'Alliance, Montréal, Québec.
J. F. TENNANT, Gretna, Manitoba.

J. J. GOLDEN,
Député Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration.
Winnipeg, Manitoba.